

### Edito de M. le Maire

Bonjour à tous,

Ce petit message qui pourrait être une histoire drôle mais qui est tellement médiocre...

Souvenez-vous mon édito sur les dépôts sauvages : certains malheureusement n'ont rien compris.

J'avais envoyé une lettre générale à un quartier qui a la palme des abandons de sacs poubelles. Une personne à très mal pris cette ingérence et est venue à la mairie nous menacer si je me permettais de refaire un courrier de ce genre. Ce même monsieur a été sommé par la Police de ramasser le dépôt qu'il avait abandonné dans un fossé en eau sur la commune d'Aussevielle (qui a porté plainte contre lui).

Nos agents ramassent des sacs poubelles abandonnés sur Denguin et qui retrouvons-nous ? Cette même personne...

C'est pas rigolo ?!

La prochaine fois son nom sera peut-être publié.

A suivre...

### Rappels de saison

En cette période d'entretien des jardins, il est important de déposer les **déchets verts dans l'une des déchetteries dont Denguin dépend** (Lescar, Pau, Emmaüs).

> Les déchetteries sauvages sont interdites.

> Il est **interdit de brûler les déchets verts** à l'air libre et dans des incinérateurs.

**La destruction de nids de frelons asiatiques** est prise en charge par la commune, à condition de prévenir la mairie qui fera directement les démarches auprès d'un professionnel.  
Tel : 05.59.68.86.15

**La période des moustiques revient.** Pour le bien-être de chacun, pensez à supprimer les lieux de ponte (eau stagnante) et éventuellement vous équiper (pièges).

**Entretien des piscines** : les eaux de rinçage et de vidange des piscines sont à évacuer dans les puisards et non dans les eaux usées, sous peine d'amende. Les poteaux à incendie ne servent pas au remplissage de piscines.

### Commission environnement

Pendant les vacances de février et d'avril, les enfants ont pu fabriquer des **abris à chauve-souris et des hôtels à insectes**. Ces moments conviviaux, encadrés par les élus et administrés de la commission environnement, ont accueilli 10 familles guidées par Michel Lenoble et les bénévoles de l'association L'Envolée d'Artiguelouve. Tous ont passé un moment riche en conseils et en échanges pour comprendre et mieux s'occuper de nos insectes de jardins.

L'association en a profité pour prodiguer de nouveaux conseils pour continuer à s'occuper au mieux des oiseaux aussi, car au printemps nous ne devons pas avoir les mêmes réflexes qu'en hiver. Comme à l'accoutumée désormais, ce moment de travail s'est clôturé par un goûter et des jeux.

### Passerelle de l'Ousse

Fin mai la municipalité a procédé à la réparation et la rénovation de la passerelle de l'Ousse.

Les habitués des promenades au bord de l'Ousse sous la fraîcheur des frondaisons, pourront voir la différence et surtout apprécier la mise en sécurité des rambardes de chaque côté, avec barres intermédiaires pour que les parents ne s'inquiètent plus, et grilles en bas pour ne plus rien perdre.

Le plancher a lui aussi été remplacé.



### Cérémonie du 8 mai

Le devoir de mémoire pour la journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, a été assuré à Denguin en présence d'une assemblée de citoyens fidèles à ce rendez-vous.

Après la lecture du message officiel du ministre des Armées, les institutrices et quelques élèves du groupe scolaire présents pour l'occasion, ont cité avec sérieux et émotion les noms des Denguinois morts pour la France.

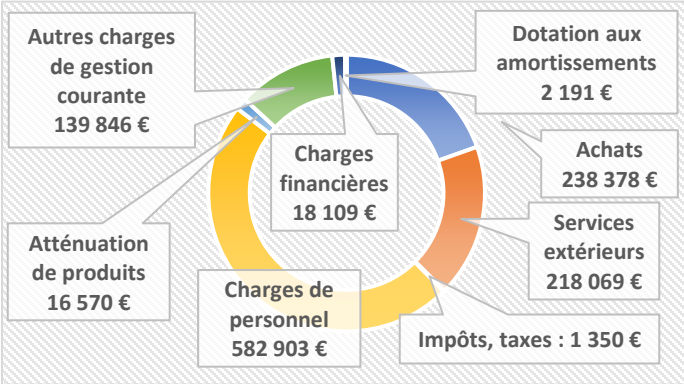
Puis, monsieur le Maire a déposé sur le monument aux morts la gerbe, avec l'aide de 3 jeunes du Service National Universel.

Étaient aussi présents à cette cérémonie le nouveau porte-drapeau de Denguin, Monsieur Garcia, ainsi que « le sortant ». Une jolie façon de passer le relai.

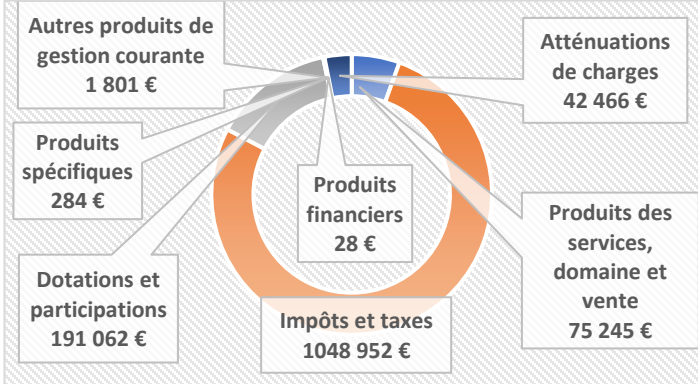


# Compte administratif 2023

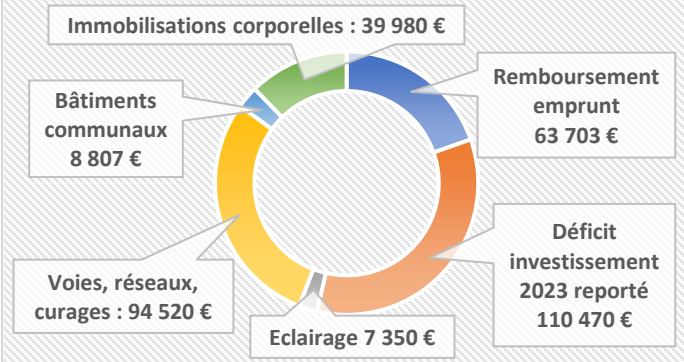
## Dépenses de fonctionnement : 1 217 416 €



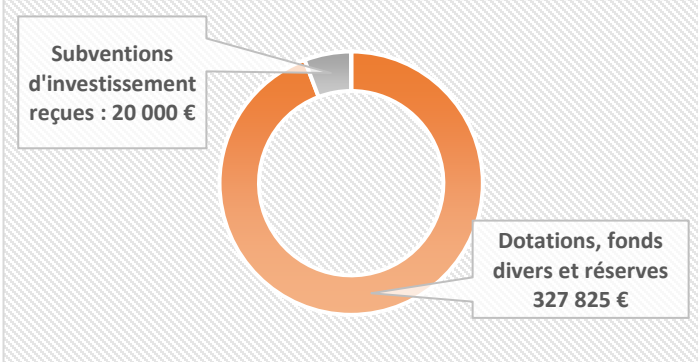
## Recettes de fonctionnement : 1 359 839 €



## Dépenses d'investissement : 324 829 €

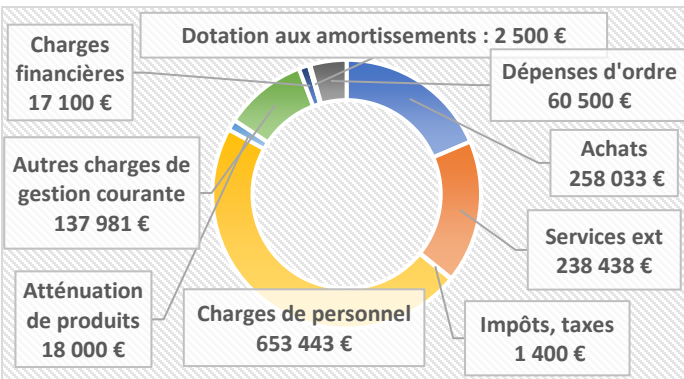


## Recettes d'investissement : 347 825 €

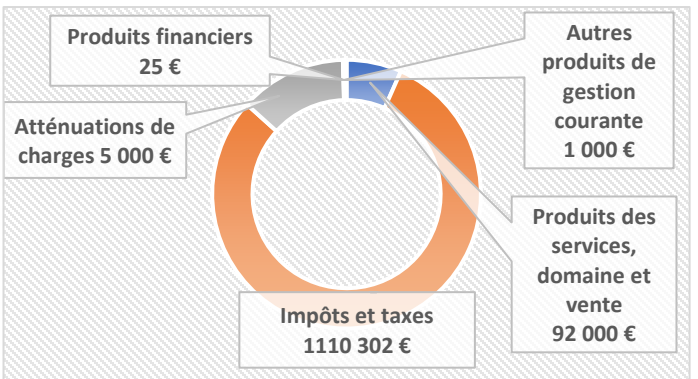


# Budget Primitif 2024

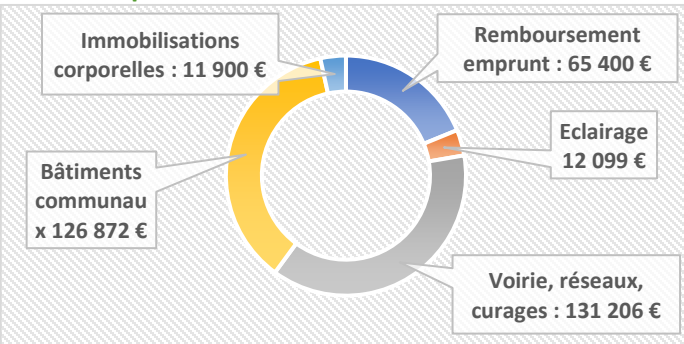
## Dépenses de fonctionnement : 1 387 395 €



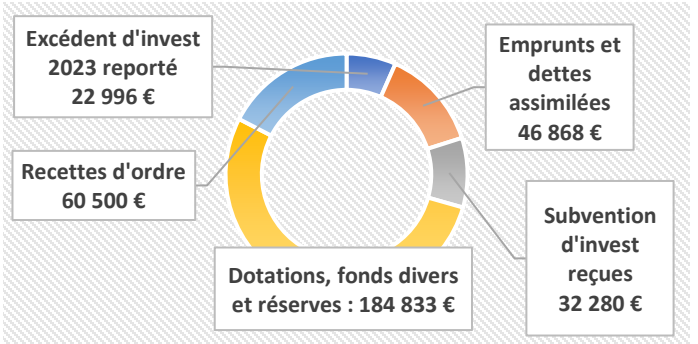
## Recettes de fonctionnement : 1 387 395 €



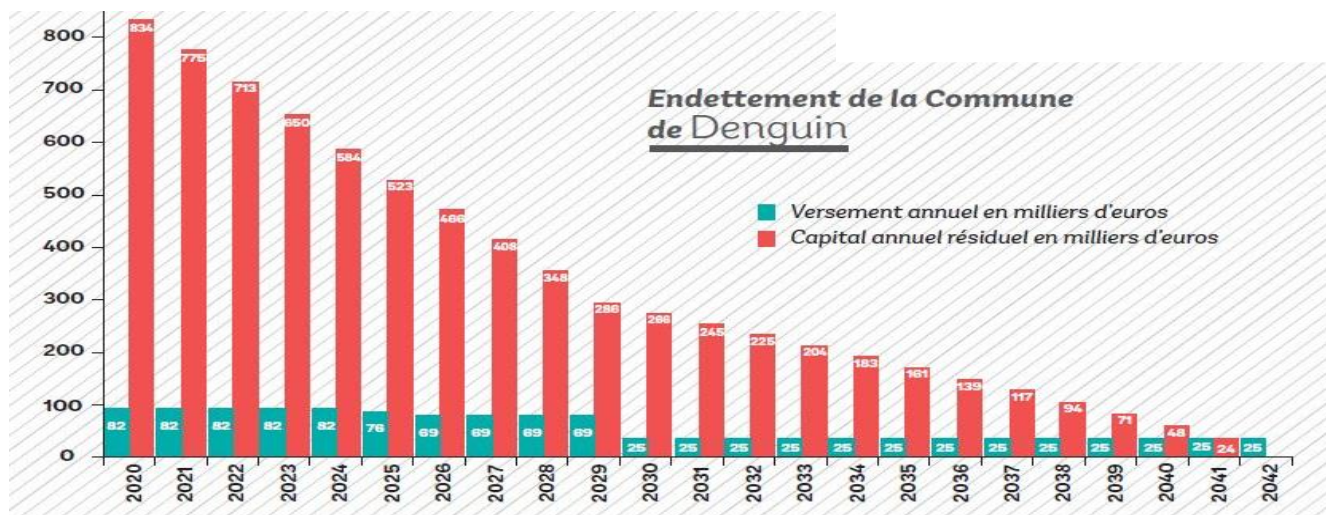
## Dépenses d'investissement : 347 477 €



## Recettes d'investissement : 347 477 €



La loi oblige les communes à verser une subvention aux calandrettes (école régionale) lorsqu'un enfant suit sa scolarité dans une calandrette plutôt que dans l'école de la commune. D'après les dépenses obligatoires de fonctionnements de l'école, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité que la contribution communale par élève pour l'exercice 2023/2024 sera de 501,42€. Cette année 6 enfants denguinois suivent leur scolarité en calandrette, ce qui représente une subvention obligatoire de 3.008,52€ à verser à la calandrette.



Comme nous vous l'avions annoncé, la partie la plus ancienne du Groupe Scolaire datant de 1979, nécessite aujourd'hui de gros travaux sur son toit et son isolation. Afin de nous assurer de toutes les aides possibles pour le financement de ces travaux, la Maison des Communes (APGL) sera en mesure de donner un résultat complet à son étude courant 2024.

**Les travaux au groupe scolaire devraient commencer à la rentrée 2025.** Les denguinois seront informés de cette évolution.

## Subventions aux associations 2024

<b>ADMR</b>	3.640 €	<b>Les Bleuets - Ecole Élémentaire</b>	<b>700 €</b>
<b>Bicross Club Denguin - BMX</b>	1.000 €	<b>Les Mandragots - Ecole Maternelle</b>	500 €
<b>Boules Denguinoises</b>	500 €	<b>Les P'tites Mains de Denguin</b>	200 €
<b>Comité des Fêtes</b>	3.000 €	<b>O'Pau'Rinetia</b>	500 €
<b>Denguin Accueil</b>	1.000 €	<b>Tennis Club</b>	3.000 €
<b>Denguin A Chœur et Accords</b>	150 €	<b>Récr'Evation Centre de Loisirs</b>	15.870 €
<b>Enfants Loisirs - Créa'Danse</b>	2.000 €		
<b>Espoir de Denguin</b>	4.000 €		
<b>Etoile Béarnaise Football Club</b>	1.000 €	AS Artix Football Club (coupe de fin d'année)	250 €
<b>Hand Ball Club Denguin</b>	1.500 €	Divers : provision Bicross	1.000 €

- Plusieurs associations n'ont pas fait de demande de subvention car leur trésorerie leur permet de fonctionner en autonomie pour l'instant : Office Culturel, ACCA, les Musiciens Associés, Club Canin.
- ADMR** : les 12 communes de l'ancien Mieu-du-Béarn ont porté leur subvention à 2€ par habitant (contre 1,5€ avant).
- AS Artix Football Club** : comme chaque année, en remerciement des services que nous rend la commune d'Artix, nous participons aux trophées du Tournoi International de Football.
- Provision Bicross** exceptionnellement cette année pour soutenir et aider les 3 finalistes Denguinois qui participent aux championnats du monde aux Etats-Unis.
- Récr'Evation** : les 4 communes qui font fonctionner le centre de loisirs ont décidé qu'à partir de cette année, les charges seront réparties proportionnellement au nombre d'enfants inscrits dans chaque commune. La convention sera bientôt prête et ainsi Denguin passera de 19.303€ à 15.870€ de dépense pour ce poste.

## Bases d'impositions 2024

Exercice 2024	Bases	Taux d'impositions	Produits attendus
<b>Taxe Foncière - Propriété bâtie</b>	1 947 417 €	33.27 %	680 372 €
<b>Taxe Foncière - Propriété non-bâtie</b>	41 335 €	71.46 %	31 014 €

Lors du Conseil Municipal du 10 avril dernier, les élus ont voté le budget 2024 à partir des projets proposés par les commissions et des besoins pour l'entretien et la vie de la commune. Ce budget ci-dessus a été réalisé sans toucher aux taux d'imposition.

L'augmentation de la part communale des impôts l'an dernier a permis de faire des travaux d'investissements tout en bénéficiant d'aides de l'agglomération et du département (pour l'éclairage de la SML et du tennis par exemple : 32.280€ d'aides).

## Retour sur les animations culturelles

- **Le Comité des fêtes** a organisé sa 2<sup>ème</sup> soirée années 80. Dans une atmosphère de nuit d'été, les fêtards ont fait un saut dans le temps pour se retrouver plongés dans l'ambiance jean's et fluo.
- En février, **L'Office Culturel** a organisé son premier atelier de calligraphie. Le formateur Patrick Ghibaudo a initié à l'écriture au calame une trentaine de personnes. Tous les âges étaient là, dans une ambiance détendue et bienveillante.
- Nuit de la Lecture : les **bénévoles de la Bibliothèque** ont organisé une après-midi culturelle. Le prof de dessins Sylvain Brosset, a animé un atelier pour les plus jeunes. Une quinzaine d'enfants de 6 à 20 ans ont participé à ce moment désormais attendu par les denguinois. Puis **Créa'danse** a proposé un spectacle interprété par les élèves.



Plus de 400 personnes se sont retrouvées le 12 avril pour le concert de la chorale **Denguin à Chœur et Accords** dirigée par Christian Lamouroux et accompagnée des Musiciens Associés et du Big Band de Lescar dirigé par Guy Brunschwig. La recette de 2500€ a été reversée à la Banque Alimentaire Béarn et Soule. Entre classiques de la chanson populaire et jazz, l'ambiance était au rendez-vous. Alors que le programme touchait à sa fin, les 3 groupes de musiciens ont offert un dernier morceau en commun "When the Saints" en emportant dans son rivage le public qui s'est levé et a dansé autour des musiciens.

- **L'APE "Les P'tites Mains de Denguin"** a organisé son carnaval lors d'une après-midi. Tous sont venus déguisés bien sûr et ont défilé au centre-ville. Puis les familles ont goûté autour des rires des enfants, dans le jardin des associations.
- **L'Espoir de Denguin** a organisé sa 3<sup>ème</sup> Rando. Les 190 participants ont choisi entre les circuits 6,5 km ou 13,2 km. Sans chronométrage, tous se sont retrouvés ensuite à la Salle Multi-Loisirs autour d'un repas. Grâce à une équipe d'organisation très motivée, l'expérience ludique et sportive a plu et beaucoup souhaitent réitérer l'année prochaine !

**Le club de BMX** a organisé le challenge France Sud-Ouest, course qualificative pour le championnat de France, d'Europe et du monde qui a accueilli plus de 550 pilotes. Le public a pu apprécier la bonne humeur et l'esprit familial de l'événement. Lors de la remise de médailles, les élus ont félicité les vainqueurs pour leurs performances et leur ténacité. Pour Denguin, le maire Gilles Tesson et les adjointes Véronique Deluze et Laure-Anne Saillard. Pour la Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées, le vice-président Jean-Marc Denax a tenu à être présent pour soutenir ce bel événement.



Les Fêtes de Denguin se sont tenues du 14 au 16 juin. Plus de 600 repas ont été servis toujours dans la bonne humeur !

Nous remercions les membres du comité des fêtes et leur président Jacques Pourtau pour leur dévouement et leur foi en la convivialité et la fraternité (mots empruntés à Jacques). Nous incluons les bénévoles qui sont venus donner un coup de main très apprécié lors de la mise en place et lors des soirs de fête.

Monsieur le Maire a rappelé que c'est lors de ces moments que la vie de village prend sa réelle dimension : l'entraide, la joie et le partage. Enfin, dimanche, les élus des communes voisines et amies et les représentants de l'agglo et du département sont venus partager un verre de l'amitié.



## AGENDA

- **21 juin** : Créa'Danse – 3<sup>ème</sup> spectacle – MTL
- **23 juin** : Démonstration de Hip-Hop - SML
  - **28 juin** : APE - Fête des Ecoles – SML
- **28 juin – 14 juillet** : Tennis – concours d'été
- **6 juillet** : Spectacle de O'Pau/Rinetia – SML
- **6 et 7 juillet** : Concours de Ring – Club canin
- **12 juill.** : Office Culturel - Les Soirées d'été > Irlande
- **2 août** : Office Culturel - Les Soirées d'été > Latino >> Jardin des Associations (MTL en cas de pluie)
  - **31 août** : Forum des Associations – SML
  - **7 septembre** : Journée éco-citoyenne Rando de la commission environnement et de l'ACCA

**RAPPEL - pour le bien-être de tous, merci de respecter les horaires de travaux bruyants :**

**Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30.**

**Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h. // Dimanche et jours fériés : 10h / 12h.**

Le non-respect de cet Arrêté Départemental peut être verbalisé.

### Commission Communication

Laure-Anne Saillard / Jeanne Dubarry  
Marie-Hélène Martins / Claude Ballester  
Thierry Machado  
communication@denguin.fr